

procap  
magazine  
pour personnes  
avec handicap  
2/2013



Photo : Luca Etter

PAGE 14 Grégoire Ruffieux :

« Faire partie du groupe »

## Grand choix de véhicules électriques!

une semaine d'essai gratuit!



- Haute performance de moteur
- Sans permis de conduire
- Grande autonomie
- Suspensionné et confortable
- Assise tournante et adaptable
- Colonne de direction réglable
- Absolument sans entretien
- En différentes couleurs



**Demandez un essai gratuit et sans obligation pour plusieurs jours !**

**Gloor Rehabilitation & Co AG**

4458 Eptingen

Tel: 062 299 00 50

[www.gloorrehab.ch](http://www.gloorrehab.ch) • [mail@gloorrehab.ch](mailto:mail@gloorrehab.ch)

**botta**  
orthopédie

La référence pour l'appareillage prothétique



**Nous assurons la fabrication personnalisée de prothèses pour les membres supérieurs et inférieurs**

du développement à l'adaptation finale

Botta orthopédie SA  
Rue Karl-Neuhaus 24  
2502 Biel-Bienne  
Tel. 032 328 40 80  
Fax 032 328 40 88  
[www.bottaweb.ch](http://www.bottaweb.ch)  
[info@bottaweb.ch](mailto:info@bottaweb.ch)



Moyens auxiliaires, articles sanitaires et de réhabilitation

La référence pour la réhabilitation



**Nous fournissons et entretenons tous les moyens auxiliaires ainsi que la bandagisterie et la corsetterie**

des conseils au montage

SANITAS Botta-Botta  
Rue de Morat 7  
2502 Biel-Bienne  
Tel. 032 323 14 73/74  
Fax 032 323 12 43  
[www.bottaweb.ch](http://www.bottaweb.ch)  
[sanitas@bottaweb.ch](mailto:sanitas@bottaweb.ch)



## Nouvelle version du livre publié

### Les droits de mon enfant

Guide du droit des assurances sociales pour les parents d'enfants avec handicap

Une deuxième version mise à jour du livre «Les droits de mon enfant» a été publiée. Cet ouvrage intervient pour aider les parents confrontés à des questions difficiles et aux dispositions complexes des assurances sociales. Il traite, par exemple, des différentes mesures médicales, scolaires ou professionnelles, du droit à des aides, à une rente AI ou à une allocation pour impotent. Il peut être commandé pour 34 francs (29 francs pour les membres de Procap) + frais de port et d'envoi. Au téléphone au 032 322 84 86, ou à l'adresse [info@procap.ch](mailto:info@procap.ch)



Les droits de mon enfant

2<sup>ème</sup> version mise à jour

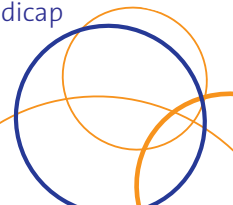
**Les droits de mon enfant**

Guide du droit des assurances sociales pour les parents d'enfants avec handicap

procap

pour personnes avec handicap

procap



**Page 4 EN BREF****INCLUSION EN SUISSE****Page 6** Tous égaux**Page 12** Entretien avec Caroline Hess-Klein**Page 14 RENDEZ-VOUS** Grégoire Ruffieux**Page 16 POLITIQUE SOCIALE** Mister Handicap au Palais fédéral**Page 17 POLITIQUE SOCIALE** Révision 6b de l'AI adoucie**Page 18 PROCAP INTERN**

Assemblée des délégué-es

**Page 19 AU TRAVAIL** Travail en cuisine**Page 21 PROCAP LOISIRS** La Norvège en bateau**Pagina 22 PARTE ITALIANA****SERVICE Page 26** Conseil juridique, sections/groupes sportifs**Page 28** Petites annonces et Agenda**Page 30** Le mot de la fin : Reto Meienberg**Editorial****Xavier Meyer**  
rédacteur**L'indispensable inclusion**

D'ici à la fin de l'année, le Parlement se prononcera sur la ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits de personnes avec handicap. La reconnaissance de ce que l'on nomme l' « inclusion » en est un aspect central. L'accès pour chacun à tous les aspects de la vie en société y est prôné. Ce numéro du Magazine de Procap détaille cette approche en présentant des cas concrets.

Le changement de Rédactrice en chef du Magazine – la nouvelle arrivée Franziska Stocker remplacera Anita Huber, qui deviendra quant à elle responsable des nouveaux médias – me donne l'occasion de souhaiter la bienvenue à la première nommée et de remercier la seconde pour l'excellente collaboration établie, au fil des sujets variés qui ont été développés dans ces pages. Le site [www.procap.ch](http://www.procap.ch) et la page Facebook de l'Association connaîtront ainsi un nouvel élan et transmettront de manière encore plus détaillée le positionnement de Procap.



## Prestations complémentaires à nouveau dans le collimateur

« Pas touche aux prestations complémentaires! » exigeaient en 2012 les organisations saint-galloises des personnes âgées et du handicap. Elles se sont mobilisées et ont rassemblé assez de signatures pour un référendum contre une décision financière du canton de Saint-Gall. Ce dernier entendait réduire les prestations complémentaires et économiser ainsi sur les dépenses pour les résidents en institution. Une majorité claire des votants saint-gallois a rejeté dans les urnes cet exercice d'économies. Le Conseil d'Etat s'en prend à nouveau fois aux prestations complémentaires. Cette fois, il en va des prestations complémentaires extraordinaires cantonales. Là, ce ne sont pas les résidents en institution et leurs dépenses personnelles qui sont visés, mais les bénéficiaires de prestations complémentaires extraordinaires qui vivent dans leur propre logis. Le cas échéant, Procap Saint-Gall-Appenzell est prêt à lancer un nouveau référendum avec d'autres organisations. [ahu]

## Le nombre des rentes AI a diminué en 2012

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a publié en mai ses chiffres 2012 : en un an, le nombre de rentes AI a baissé de 4200, soit 1,8% des 234 600 rentes AI. En 2006, les rentes AI versées étaient encore au nombre de 257 500. Les nouvelles rentes atteignent leur plus bas niveau : en 2012, l'AI n'en a accordé que 14 600. Par rapport à 2003, on note une diminution de 47%. En lieu et place, les gens obtiennent des mesures de réinsertion professionnelle. Le retour au lieu de travail concerne aussi les rentiers AI actuels. L'AI a vérifié les dossiers et a pris de premières mesures de réinsertion. L'AI n'a pas encore pu donner de détails sur le succès de ces mesures.

Procap salue les efforts accrus de l'AI en faveur de la réinsertion professionnelle mais constate avec gêne que les chiffres livrés par l'AI concernent les mesures accordées et non l'intégration effective dans le marché du travail. C'est pourquoi Procap demande que l'AI s'engage davantage pour que les personnes concernées obtiennent bel et bien un emploi sur le marché du travail primaire. [ahu]

### Exposition mobile sur le cerveau

Le Brainbus stationnera jusqu'en septembre dans une quarantaine de villes de toute la Suisse. Cette exposition roulante comporte des postes multimédias et permet de tester par des expériences le mode de fonctionnement de son propre cerveau. Il y est aussi question d'affections cérébrales comme Alzheimer, la démence, le burn-out, la dépression, les douleurs neuropathiques, les lésions cérébrales et la sclérose multiple. Le Brainbus présente de manière intelligible les effets et les possibilités de traitement de ces maladies. [ahu]

» [www.brainbus.ch](http://www.brainbus.ch)



### Exposition «Entendre sans voir»

Pour son 25<sup>e</sup> anniversaire, la Phonothèque nationale suisse a orchestré un voyage à travers la Suisse mettant en avant ses pièces maîtresses. Cette exposition, qui repose sur des documents sonores suisses sous le titre de «tù ta too. L'oreille en balade», peut être visitée jusqu'au 25 août au Musée national suisse à Zurich. Le thème est le trésor culturel sonore de la Suisse. Cette expo à écouter répond à diverses questions : comment la Suisse tinte-t-elle ? Quels sons associons-nous à Bâle, quelles voix au Tessin ? En deux mots : existe-t-il quelque chose qui s'apparente à une patrie acoustique ? [ahu]

» [www.musee-suisse.ch](http://www.musee-suisse.ch)



### Chemins sans obstacles

SuisseMobile est le réseau national pour la mobilité douce. Cette fondation organise et décrit des trajets destinés aux randonnées, aux parcours à vélo, VTT et roulettes ainsi qu'aux périples en canoë. Depuis peu, 57 chemins sont présentés dans toute la Suisse. Le site Internet de SuisseMobile renseigne sur la longueur des parcours et leur degré de difficulté pour les usagers en fauteuil roulant. On y trouve des infos sur les possibilités d'accès ainsi que sur les toilettes et restaurants accessibles aux fauteuils roulants sur le trajet. [ahu]

» [www.wanderland.ch/fr/chemins-sans-obstacles.html](http://www.wanderland.ch/fr/chemins-sans-obstacles.html)

### Aide-mémoire pour emmener des chiens

Le Conseil Egalité Handicap et le Centre Egalité Handicap ont élaboré ensemble un aide-mémoire qui répond aux questions concernant l'accompagnement par des chiens d'assistance et chiens d'aveugle, dans la vie quotidienne comme au travail. Ce document de onze pages s'adresse aux personnes avec un handicap qui subissent des discriminations dans la vie quotidienne à cause de leurs chiens ainsi qu'aux écoles de dressage qui forment les chiens d'aveugles et d'assistance. Sont aussi concernés les prestataires de services et les employeurs qui auraient des questions quant à la présence de chiens d'aveugles et d'assistance dans leurs entreprises. L'aide-mémoire est disponible chez Egalité-Handicap, tél. 031 398 50 34, et peut être téléchargé à l'adresse [www.egalite-handicap.ch](http://www.egalite-handicap.ch).

# Pénurie d'appartements adaptés

Un sondage parmi les personnes concernées et une analyse du marché du logement montrent que les logements bon marché accessibles aux fauteuils roulant sont rares, l'accessibilité est rarement annoncée et les logements appropriés trop peu dévolus aux personnes en fauteuil roulant. C'est pourquoi Procap invite les administrations et les coopératives à lancer davantage d'adjudications d'espaces accessibles aux fauteuils roulants et à les louer aux usagers concernés. A l'automne 2012, Procap a réalisé un sondage sur le logement accessible au personne en fauteuil roulant. Près de 60% des personnes interrogées doivent se débrouiller avec un salaire maximal de 48000 francs par an. Les deux tiers de ces personnes dépendent des prestations complémentaires. Les loyers de bon nombre de logements accessibles aux personnes en fauteuil roulant sont trop élevés pour leur budget. C'est pourquoi une large majorité des personnes interrogées doit se contenter de logements insuffisamment appropriés. [ahu]



» [www.procap-logements.ch](http://www.procap-logements.ch)

### Clôture réussie d'« andiamo! »

Procap Suisse a lancé en 2006 son projet « andiamo! ». L'idée était de rendre les populaires « slowUp » également accessibles aux participants dépendant de véhicules spéciaux et d'une infrastructure adaptée. Procap a conseillé, soutenu et accompagné pendant six ans les organisateurs des « slowUp » pour la mise en place des mesures nécessaires. L'objectif est aujourd'hui largement atteint. C'est pourquoi Procap Suisse remet le projet « andiamo! » aux organisateurs et se dit convaincu que ceux-ci, même sans l'accompagnement des experts de Procap, sauront maintenir un haut degré d'accessibilité. Là où la topographie le permet, Rent à Bike continuera à proposer des véhicules spéciaux aux personnes avec un handicap, en collaboration avec la fondation Cerebral. [ahu]

» [www.slowup.ch](http://www.slowup.ch) et [www.procap-andiamo.ch](http://www.procap-andiamo.ch)



# Tous égaux

En théorie, la convention des Nations unies garantit un accès à la vie sociale à tous les êtres humains. En pratique, la mise en œuvre s'avère difficile.

Walter Aeschimann

Il fait nuit noire. Nous avons laissé montres et téléphones portables à l'entrée pour éviter toute lueur. Nous sommes assis autour d'une table. Quelque part, une femme chuchote. Un homme demande: «Quoi?» Sa voix, un peu trop forte, vient troubler le silence ambiant. Un objet tombe à terre, le son résonne contre les murs et se propage à travers la pièce. En silence, on nous apporte les plats que nous avons choisis avant d'entrer. Sans le plaisir des yeux, nous essayons tant bien que mal d'enrouler les spaghettis sur nos fourchettes et de les conduire à nos bouches. Quelle sensation inhabituelle! Presque embarrassante.

Ici, nous sommes tous identiques. Personne ne voit quoi que ce soit. Nous nous trouvons au restaurant blindekuh, installé dans une ancienne chapelle dans le quartier zurichois de Seefeld. Environ 30 personnes assurent le service, la majorité d'entre elles sont aveugles ou malvoyantes. Lors de son inauguration en 1999, c'était le seul établissement de ce genre dans le monde entier. Selon le directeur, Adrian Schaffner, l'idée de départ était de créer des emplois pour des personnes avec handicap. Comme l'indique son site internet, le «blindekuh» c'est

«plus qu'un restaurant». C'est l'illustration miniature de ce nouveau modèle sociétal, qui devient de plus en plus d'actualité: l'inclusion.

## Lutte pour une définition précise

Inclusion vient du terme «inclusif», qui signifie être inclus, faire partie. Un mot facile à comprendre. Mais dans un contexte de politique sociale, il est difficile à définir ou à différencier d'un terme bien plus connu, l'intégration.

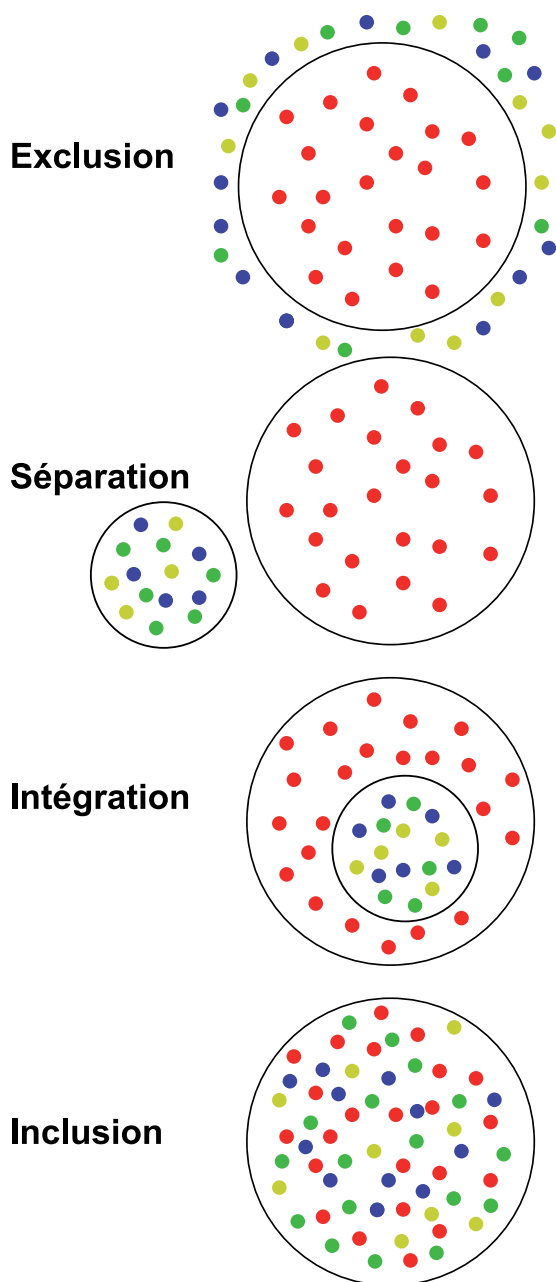
Au milieu des années 70, le terme intégration a été remis en question par les mouvements de défense des personnes avec handicap. Selon eux, il mettait en exergue les personnes «normales» et les «autres»; ces autres devant être intégrées à la société par l'intermédiaire de mesures d'encouragement appropriées. L'intégration est interprétée par les per-



**L'inclusion signifie que tous les individus sont différents et que chaque personne a le droit de s'exprimer.»**

sonnes concernées comme une participation, égale en termes de droits, à la vie sociale. Par intégration, elles comprennent donc le renoncement à un système spécial pour les personnes avec

Source : Wikipedia



handicap. Puis, se sont glissés dans les discours politiques des termes comme participation ou autodétermination. « Au contraire de l'intégration, qui devrait permettre une réinsertion des personnes exclues, l'inclusion donne la même valeur à tous les individus de la société – or si tout le monde a la même valeur, il n'est plus nécessaire d'intégrer qui que ce soit à un

système existant puisque chacun en fait déjà partie », écrit Gisela Hermes, professeure en réhabilitation et santé à la Haute école en sciences appliquées à Hildesheim en Allemagne.

En revanche, la notion trouve souvent d'autres interprétations dans le milieu académique. Ceux qui se considèrent comme progressistes et utiles, agitent l'étiquette de l'intégration. Mais si les points de vue intégratifs et les changements structurels dans les cours sont admis, les attitudes restent inadéquates: « L'enfant sans soutien éducatif spécialisé est le sujet « normal ». [...] L'autre, l'enfant qui souffre d'un déficit fonctionnel, est l'enfant « avec déficit » », écrit Andreas Hinz, professeur en pédagogie de réhabilitation à l'Université Martin-Luther de Halle-Wittenberg.

### Tous les êtres humains sont différents

L'inclusion n'est pas seulement le développement d'une idée pédagogique et sociale, mais aussi une approche socio-politique qui concerne tous les domaines de la vie tels que l'habitat, les loisirs, la formation et le travail. Tous les êtres humains, indépendamment de leurs capacités ou limitations, indépendamment de leur origine ethnique, culturelle ou sociale, de leur âge et sexe, doivent pouvoir de manière égalitaire participer à la vie sociale. « L'inclusion part du principe et signifie que tous les êtres humains sont différents et que chaque personne peut participer et s'exprimer », affirme le spécialiste autrichien en inclusion Walter Krög. C'est une chance et non un obstacle.

Le terme inclusion devient mondialement connu au début des années 90. En particulier grâce à la Conférence de



l'UNESCO qui s'est tenue en 1994 à Salamanca. Plus de 300 représentants de 92 gouvernements et 25 organisations internationales s'étaient réunis afin de débattre des changements politiques pour l'encouragement d'une pédagogie inclusive. Cette discussion déboucha sur une déclaration, reprise plus tard par l'ONU lors de la rédaction de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

### L'inclusion, un droit humain de l'ONU

La disposition de l'ONU votée en décembre 2006 par l'Assemblée générale à New York est entrée en vigueur en mai 2008. Jusqu'à aujourd'hui, 155 pays l'ont signée et 129 l'ont ratifiée (situation avril 2013). Cette Convention, composée de 50 articles, renonce à une politique pour handicapés basée sur l'assistance et la compensation du déficit évalué. Elle a fait de l'inclusion un modèle et l'a déclaré droit humain. Ce qui signifie que tous les secteurs sociaux doivent être ouverts et accessibles aux personnes avec handicap. Ce n'est pas à elles de s'adapter

pour que leurs droits soient respectés, mais à la société.

L'Autriche a ratifié la Convention il y a cinq ans et l'Allemagne quatre. En Suisse, la décision se fait attendre. Bien que la révision de la LAI soit depuis longtemps un sujet politique national, aucune analyse politique, digne de ce nom, des dispositions internationales et de la notion d'inclusion n'a eu lieu jusqu'à maintenant. Ceci-dit, la situation pourrait changer sous la volonté du Conseil fédéral. En décembre 2012, celui-ci s'était exprimé en ce sens à l'attention du Parlement, qui se penchera quant à lui sur la question de la Convention dès le printemps 2013. Le vote final au Conseil des Etats est prévu dans le courant de l'hiver 2013. Mais si l'ancrage juridique est une chose, la mise en œuvre pratique en est une autre.

« En Suisse, l'inclusion en est à ses débuts. Pour l'instant, la notion n'est pas encore comprise », explique Tobias Zahn, pédagogue social et expert en développement personnel. « Fondamentalement, il s'agit de signaler aux personnes qui ont

besoin de soutien qu'elles sont les bienvenus et qu'elles comptent. » Pour la première fois, Tobias Zahn dispense « une formation continue sur l'inclusion pour les animatrices et animateurs en développement personnel ». Le cours est destiné aux spécialistes et aux personnes avec handicap qui souhaitent exposer elles-mêmes leurs préoccupations, ainsi qu'aux membres de leur famille. Le cours se base notamment sur une ébauche d'idées

 **Non seulement les partisans de l'intégration** mais aussi ceux de l'inclusion défendent le droit pour tous de pouvoir prendre part à la vie sociale, indépendamment de leurs capacités, limitations ou origines.

**L'intégration** définit une norme, différencie les personnes « normales » des personnes « pas normales ». Il s'agit d'intégrer les « personnes pas normales » à une norme définie par la société. Les personnes « pas normales » doivent s'adapter à cette norme et se laisser intégrer.

**L'inclusion** ne détermine pas de limites normatives. La différence est la normalité. Le concept reconnaît la différence entre les individus comme « normale ». Les gens ne sont pas classés selon des groupes. L'inclusion signifie expression, contribution et participation de toutes et tous, sans exception. C'est à la société de s'adapter aux différents besoins des personnes. Elle doit mettre à disposition des prestations qui permettent une participation naturelle.

dans le cadre du projet européen Leonardo da Vinci. Les participantes et participants de 15 pays différents cherchent à définir la manière dont l'inclusion est mise en place dans les écoles et les communes. La Suisse est représentée dans ce projet par la Haute école pédagogique de Lucerne et Tobias Zahn.

### Mise en œuvre pratique

Les brochures du cours de Tobias Zahn sont rédigées en langage complexe mais aussi en langage simple pour les personnes avec des difficultés de lecture. En Allemagne et en Autriche, il existe depuis longtemps des services de traduction qui transposent des textes du langage complexe en langage simple. Ainsi, un grand nombre de textes officiels émanant de communes ou de Länder sont publiés dans les deux langues. Le gouvernement fédéral allemand a également rédigé la Convention de l'ONU dans ces deux langues. On trouve aussi d'autres exemples d'inclusion en pratique. Le Service pour la formation, la jeunesse et le sport de Cologne a développé un plan d'inclusion pour les écoles de la ville, déployé actuellement dans les gymnases. Dans les amphithéâtres des universités en Suède des boucles d'induction sont installées pour retransmettre les conférences directement dans les appareils auditifs.

Le chemin que la Suisse doit parcourir pour faire valoir de telles prestations est encore long, mais il existe des projets inclusifs à petite échelle. Barbara Bucher est interprète en langue des signes et traduit en simultané l'édition principale du journal télévisé de la SRF, diffusée en parallèle sur SRF info. Pour elle, il s'agit

d'une action « inclusive ». Et la SSR augmente constamment le nombre d'émissions inclusives. L'an dernier, 40% du temps d'antenne a été sous-titré, soit une hausse de 18% par rapport à l'année précédente. Et pour les personnes malvoyantes, l'offre augmente également. L'an dernier, 98 émissions ont été diffusées avec une description acoustique. Quant à la plateforme internet Swissinfo, elle est accessible aux personnes malvoyantes dans les trois langues nationales grâce à une lecture du contenu par commande vocale.

Les offres culturelles peuvent aussi être présentées de manière inclusive. En septembre 2014, se déroulera le 5<sup>e</sup> festival international du court métrage



**L'inclusion en est à ses débuts en Suisse. Pour l'instant, la notion n'est pas encore comprise.»**

look&roll organisé depuis 2006 par Procap. Les films sont sous-titrés pour les malentendants et décrits en acoustique pour les malvoyants. En outre, tous les lieux de la manifestation sont accessibles sans obstacle.

Revenons au restaurant blindekuh. Les spaghettis al pesto sont avalés, le noble et rouge breuvage dégusté et le gâteau au chocolat apprécié jusqu'à sa dernière miette. Le serveur nous prend par le bras afin que nous puissions trouver notre chemin de la table jusqu'à l'entrée pour régler l'addition. Il nous conduit dans l'obscurité jusqu'à l'extérieur sans la moindre hésitation. Au restaurant blindekuh, nous avons reçu un soutien naturel et inclusif. ●

# « Je choisis de vivre à la maison »

Grâce à de l'assistance, Marc Eisenhut, qui souffre de myopathie, vit chez lui et peut organiser sa vie comme il l'entend. Mais le financement est menacé par la contribution d'assistance actuelle. Aussi a-t-il cherché du soutien auprès du service juridique de Procap.

## Anita Huber

Marc Eisenhut, 29 ans, est né avec une myopathie dégénérative. Auparavant, il pouvait marcher. Aujourd'hui, il a tout juste la force de porter un verre à ses lèvres, et sa santé va se péjorer : « On ne sait pas quand on meurt, mais je ne deviendrai sûrement pas vieux. C'est pourquoi je dois utiliser mon temps différemment. » Après avoir quitté le logis familial, il a vécu en institution, mais il voulait déterminer lui-même le déroulement de ses journées et se retrouver avec des gens qu'il apprécie. Par le biais des prestations complémentaires, il a trouvé la solution pour financer une assistance et vit désormais depuis sept ans dans son propre logement. Il emploie actuellement une assistante et deux assistants.

## Le temps de présence nécessaire est long

Le Service de soins et d'assistance à domicile assume les actes les plus difficiles (soins corporels le matin). Puis arrive un(e) assistant(e) qui prépare à manger et aide pour les gestes nécessitant de la force musculaire : verser à boire, couper la viande, etc. Entretemps, pour quelques heures, Marc reste sans aide. Mais dès qu'il



Quand Marc Eisenhut veut consulter un classeur, il a besoin d'assistance.

laisse tomber quelque chose, il importe que quelqu'un soit dans les parages. Pour les travaux de bureau, il a besoin d'assistance. « J'ai besoin d'aide pour tout ce qui est par terre, hors de portée ou lourd », explique-t-il. Ce qui importe surtout, c'est que grâce à l'assistance, il peut quitter son logement pour faire ses courses ou des visites. La nuit aussi, Marc dépend d'un(e) assistant(e) qui le met au lit et le déplace deux ou trois fois par nuit, car Marc ne peut bouger au lit sans aide.

Le jeune homme ne nécessite pas des soins intenses, mais il faut que quelqu'un soit là quand il a besoin d'aide. La nouvelle contribution d'assistance ne finance que des heures quotidiennes, pas une présence continue. Marc a déposé une requête à l'AI et a eu la peur de sa vie : « Les temps qui m'ont été accordés en fonction de l'enquête sont beaucoup trop courts. Avec ça, je devrais oublier mon mode de vie actuel. » C'est pourquoi Marc a cherché un appui juridique auprès de Procap. Daniel Schilliger, avocat de Procap, voit une erreur systémique dans la contribution d'assistance actuelle : « L'AI additionne les minutes d'assistance dont une personne a besoin. Si

ces tâches sont nécessaires toute la journée et ne sont pas planifiables, la disponibilité totale d'un(e) assistant(e) s'impose. Cela ne se finance pas par quelques heures d'assistance quotidiennes. »

## Faire davantage confiance aux handicapés

Le fait que des personnes avec un handicap puissent vivre de façon autonome chez elles est peu considéré en Suisse, constate Marc Eisenhut : « L'idée n'est pas encore entrée dans les têtes. » En comparaison des Pays-Bas ou de la Suède, la Suisse a toujours aimé construire des institutions. Les gens y sont certes bien soignés mais pas libres. On leur fait peu confiance. C'est ce que Marc juge faux : « Il faut donner aux gens la possibilité de choisir s'ils préfèrent vivre à la maison ou en institution. S'ils veulent vivre de manière autonome, alors un financement adéquat doit être disponible. » ●

» Vous trouverez l'aide-mémoire « Vivre à la maison » à l'adresse [www.procap.ch](http://www.procap.ch). Pour les questions de droit du travail à propos de la contribution d'assistance, appelez la hotline 062 206 88 66.

Autonome  
grâce à  
l'assistance

# « Plus de justice pour les personnes »

Cette année, le Parlement devrait se prononcer sur la ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Caroline Hess-Klein, d'Égalité Handicap, nous éclaire sur le sujet.

Interview: Anita Huber

## Pourquoi la Convention de l'ONU relative aux droits des handicapés (CDPH) a-t-elle été rédigée ?

**Caroline Hess-Klein :** On a réalisé que la discrimination à laquelle sont confrontées les personnes avec handicap n'est pas considérée comme un problème de droits humains mais comme un coup du destin. Quand un usager en fauteuil roulant ne pouvait pas monter dans un train, son handicap en était la cause et non la conception inadaptée du wagon. La CDPH change cette perspective et dénonce l'exclusion sociale. Elle veut faire en sorte que les personnes avec handicap soient incluses et protégées par chacun des droits humains.

La CDPH prend en compte l'inclusion. Son but est de faire participer les personnes avec handicap de façon aussi autonome que possible à tous les domaines de la vie en société. Pour ce faire, il faut développer les instruments et les structures nécessaires. Parallèlement, il faut supprimer les systèmes qui entravent le libre choix : des systèmes d'assurance sociale qui obligent une personne à vivre dans une institution pour des raisons économiques ne devraient pas être maintenus.

## Que réglemente exactement la CDPH ?

Elle réglemente tous les domaines de la vie. Les 50 articles de loi cou-



Photo : Anita Huber

» Caroline Hess-Klein est juriste, directrice d'Égalité Handicap et chargée de cours en droit d'égalité des individus avec handicap à l'Université de Bâle. Égalité Handicap coordonne et mène, sur mandat de la DOK, le lobbying pour la CDPH. En outre, le centre offre des conseils juridiques aux personnes lésées en raison de leur handicap. Il apporte également des informations concernant le droit d'égalité des individus avec handicap via des publications et des campagnes de sensibilisation.

vent, entre autres, la formation, le travail, la construction, les transports en commun, les prestations de service, le sport, la culture, l'habitat, la participation à la vie politique, la reproduction, la famille – tout, pour ainsi dire. L'article 19, par exemple, exige l'autonomie de vie pour que les personnes handicapées ne soient pas obligées de vivre dans une institution. Elles devraient pouvoir décider elles-mêmes où et avec qui elles veulent vivre – en communauté résidentielle, entourées d'autres personnes, ou seules chez elles. Pour cela, elles doivent bénéficier de prestations de soutien et d'assistance personnelle.

## Quelles seront les conséquences d'une ratification pour la Suisse ?

La plupart des obligations liées à la CDPH sont déjà en vigueur conformément au droit suisse actuel et au droit des personnes handicapées en

particulier. La Convention concrétise les droits existants en tenant compte des besoins des personnes avec handicap et met en avant ce qui n'est pas admissible. Le droit constitutionnel suisse exige déjà que l'intégration des enfants avec handicap à l'école soit traitée de façon prioritaire : pour chaque enfant handicapé, une intégration doit être examinée pour déterminer si elle est compatible et adaptée à son bien-être. En ce point, la CDPH ne change rien. Le problème réside plutôt dans le fait que jusqu'à maintenant beaucoup de cantons se sont montrés réticents.

## La ratification de la CDPH va-t-elle engendrer des coûts supplémentaires ?

Aucune nouvelle législation, qui n'existe pas déjà, n'entrera en vigueur. Par conséquent, aucun coût supplémentaire ne sera engendré.

# avec handicap »

Assurer l'éducation d'un enfant nécessitant un soutien pédagogique particulier dans une classe ordinaire est certes coûteux, mais les écoles spécialisées elles aussi sont onéreuses. Aucune dépense supplémentaire ne sera nécessaire jusqu'à ce que la transition soit achevée. Cependant si l'on veut appliquer l'égalité exigée par le droit suisse en vigueur, des dépenses sont d'ores et déjà incontournables.

## La CDPH est-elle contestée par certains partis politiques ?

Jusqu'à présent, l'UDC s'opposait clairement à la CDPH. Le 23 mai, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national se prononçait, à la majorité, en faveur de la ratification. Ce qui porte à croire que les politiciens de l'aile bourgeoise se sont laissés convaincre de l'importance de la Convention pour les personnes avec handicap en Suisse.

## Que font les associations de défense des personnes avec handicap ?

La Conférence des organisations factières de l'aide privée aux handicapés (DOK) a développé une stratégie de lobbying. Huit personnes avec handicap ont reçu une formation sur la



**La CDPH veille à l'inclusion. Son but est de faire participer les personnes avec handicap de façon aussi autonome que possible.»**

CDPH. Avec des représentantes et représentants de la DOK, elles rendent visite aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats et leur expliquent pourquoi la Convention est si importante. Notre site internet [www.egalite-handicap.ch](http://www.egalite-handicap.ch) fournit également des informations sur la CDPH, et nous avons envoyé une newsletter spéciale consacrée à ce sujet. Selon l'issue des discussions, nous envisageons d'organiser un grand événement sur la place Fédérale. Tous les membres de Procap seront invités à se déplacer à Berne.

## A quoi les personnes avec handicap peuvent-elles s'attendre si la CDPH est acceptée ?

La consultation a montré que les personnes concernées par la CDPH portent de très grands espoirs, qui ne sont actuellement pas réalisables. Dans un premier temps, la ratification ne va pas changer beaucoup de choses dans la vie quotidienne de ces personnes. Mais elle va influencer la reconnaissance de leurs droits.

Les premiers changements se feront sentir d'abord dans les structures puisque la Confédération et les cantons devront mettre plus d'interlocuteurs à disposition. De plus, devant les administrations suisses et les tribunaux, une personne concernée pourra se référer à la Constitution fédérale et à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) mais aussi à la CDPH. Certains droits pourront être directement appliqués par les administrations et les tribunaux, d'autres nécessitent encore une concrétisation légale.

## Pourquoi la Suisse devrait-elle ratifier la CDPH ?

L'objectif de la CDPH est évident. Les personnes sans handicap se lèvent le matin, décident quels vêtements elles vont porter, ce qu'elles vont manger au petit déjeuner et avec qui elles vont le partager. Beaucoup de personnes avec handicap n'ont pas la possibilité de tels choix. Les décisions sont prises par d'autres. La Convention relative aux droits des personnes handicapées veut changer cela autant que faire se peut. Elle veille à ce que toutes ces personnes puissent vivre où elles le souhaitent. La Constitution intervient pour que les discriminations sur le lieu de travail ou à l'école disparaissent. La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées leur apporte plus d'égalité. ●

**» CDPH-ONU :** après des années de préparation en collaboration avec les représentants des organisations des personnes avec handicap, l'accord de l'ONU concernant les droits des personnes avec handicap est entré en vigueur le 3 mai 2008. Jusqu'à aujourd'hui, 129 pays ainsi que l'Union européenne ont ratifié la Convention. Son application est donc adoptée de façon définitive et ancrée dans le système politique national. En Suisse, le Conseil fédéral a recommandé, en décembre 2012, après une consultation détaillée, de ratifier la Convention de l'ONU. Le 23 mai, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) a débattu sur le sujet et décidé d'une ratification de la convention, par 15 voix contre 8. Cette décision a été entérinée par le Conseil national le 21 juin. La décision finale devrait être prise durant l'hiver.

**»** [www.egalite-handicap.ch/oui-a-la-cdph.html](http://www.egalite-handicap.ch/oui-a-la-cdph.html)

Faire partie  
du groupe



Les semaines de Grégoire Ruffieux sont rythmées par le calendrier de l'équipe qui lui est chère : le HC Fribourg-Gottéron. Au sein des supporters, chacun a sa place et les distinctions disparaissent.

### Grégoire Ruffieux à propos...

**Le temps :** Au CIS, on évolue à un rythme où on peut faire les choses bien.

**Le travail :** Il finance ma grande passion, qui coûte cher.

**Le luxe :** Pouvoir chanter tous ensemble à la patinoire.

**L'amitié :** Quand la saison de hockey est en pause, il reste les amis.

**L'amour :** Une raison pour faire des concessions et mettre le hockey de côté.

**Les vacances :** Ne comptez pas sur moi pour les prendre durant la saison de hockey.

Quand on interroge Grégoire Ruffieux sur son implication au sein des supporters du Hockey Club Fribourg-Gottéron, on constate rapidement qu'une réelle inclusion sociale est en place. Grégoire, qui a 34 ans et vit avec un léger retard mental, est en effet un membre à part entière du Fan Club Sense, qui ne pointe pas les différences et ne s'encombre pas de remarques déplacées à l'égard de certains. « Chacun doit remplir son rôle pour mettre de l'ambiance, que ce soit lors des matches à domicile ou à l'extérieur », s'enthousiasme Grégoire, abonné du club depuis 1990.

Dans les cuisines du Centre d'intégration socio-professionnelle de Fribourg (CIS), Grégoire a trouvé il y a une année un cadre qui lui permet de travailler à un rythme adapté à ses compétences. Les collaborateurs de cette fondation sont tous au bénéfice d'une rente AI. Ce n'est pas le cas pour ses camarades du Fan Club, issus quant à eux de milieux variés. « De toute façon on se retrouve pour suivre les matches et encourager nos hockeyeurs, et pas pour parler de nos petits soucis », souligne Grégoire, que son employeur ne rechigne pas à laisser partir plus tôt quand c'est nécessaire, notamment pour les déplacements lors des matches des séries finales.

Même s'il se rend souvent à la patinoire avec des amis qui touchent eux aussi une rente AI, Grégoire insiste sur le fait qu'une fois le groupe de supporters formé, tout le monde se soutient indifféremment. « Il y a même des inconvénients ! Suite à des lancers de fumigènes et des bagarres, c'est carrément toute la bande qui a été interdite de stade pendant près d'une année. Moi y compris », sourit-il. Au sein de ce Fan Club, Grégoire compte des amis, des gens sur qui il peut compter et avec qui il peut vivre sa passion. Quand il arrive qu'au travail on le taquine sur sa dévotion totale à son club, Grégoire ne manque pas de rappeler fièrement : « Parfois, des joueurs viennent manger au CIS, alors il ne faut pas oublier que j'amène aussi de la clientèle ! » **Xavier Meyer**

# Mister Handicap rencontre Maya Graf

Michael Fässler, Mister Handicap en titre, a visité le Palais fédéral le 17 avril dernier. Il a été reçu par le Conseiller national Christian Lohr ainsi que par Maya Graf, la première dame du pays.

Anita Huber

«De nombreuses personnes sans handicap n'ont pas de mauvaise volonté, mais elles ne rencontrent jamais des handicapés.» Forte de ce constat, Michelle Zimmermann organise depuis 2009 l'élection de Miss Handicap, et depuis 2012 l'élection de Miss & Mister Handicap. Les lauréats reçoivent un rôle d'ambassadeur, qui leur demande d'entrer en contact avec les gens. Michael Fässler, Mister Handicap en titre, n'a pas peur de ce contact: «Mon but est que les personnes que nous rencontrons se souviennent de nous et tiennent compte de nos préoccupations.» Il souhaitait ainsi rencontrer également des personnalités du monde politique.

Michael Fässler, accompagné d'une délégation de l'organisation de Miss Handicap, a été reçu par Chris-



Christian Lohr, Michael Fässler et Michelle Zimmermann.

Echange  
sous la  
coupole

tian Lohr. En tant qu'hôte du Conseiller national thurgovien, le petit groupe a pu se rendre dans la salle des pas perdus durant une session parlementaire. Il y régnait alors une intense activité: des équipes de télévision filmaient, des représentants de différents groupes d'intérêt discutaient avec des politiciens, des conseillers nationaux et aux Etats parlaient affaires. Christian Lohr a ainsi pu présenter Michael Fässler à différents politiciens.

## D'ambassadeur à ambassadeur

Le Conseiller national PDC, en chaise roulante du fait d'un handicap dû au Contergan, expliquait à Michael, hé-

miplégique depuis l'âge de 17 ans, l'importance de s'engager pour défendre les demandes et les besoins des personnes handicapées. La devise de Christian Lohr est à l'avenant: «En me bougeant moi-même je fais bouger les choses.» De fait, le politicien a pu convaincre le Conseil national d'apporter plusieurs corrections à la 6<sup>e</sup> révision de l'AI. Il est cependant bien conscient qu'un important travail sera encore nécessaire pour soutenir la cause des handicapés auprès du Conseil des Etats. «En politique, on n'avance qu'à petits pas, et il faut parfois savoir tirer sa motivation d'une défaite», nous confie-t-il.

Après avoir ouvert la séance en tant que Présidente du Conseil national, Maya Graf a répondu aux questions de Michael Fässler. La Conseillère nationale verte de Bâle-Ville a confirmé l'influence de Christian Lohr. «Il n'aime pas du tout être réduit à son handicap, mais en tant que personne concernée il sait être extrêmement convaincant.» Elle a également fait un compliment à Michael au moment des adieux: «Il faut parfois agir avec assurance et lutter pour ses droits. J'admire beaucoup cela chez Michael.» ●

» **Mister Handicap:** Michael Fässler a été élu Mister Handicap le 13 octobre 2012. Suite à une hémorragie cérébrale il y a sept ans, il est désormais hémiplégique. Comme de nombreuses personnes dont le cerveau est touché, il doit souvent faire face à de l'incompréhension, du fait de l'invisibilité de son handicap. Michael, âgé aujourd'hui de 24 ans, se déplace essentiellement à pied, et n'utilise sa chaise roulante que pour le sport et les longs trajets. Il fait partie depuis 2007 du cadre national de tennis de table en chaise roulante, et grâce à sa rente AI et à ses sponsors, il peut vivre de son sport. Il effectue un important travail d'information comme ambassadeur, lors de différentes rencontres, manifestations et conférences. Informations à l'adresse: [www.misshandicap.ch](http://www.misshandicap.ch)



# Prise de position commune

Procap Suisse, insieme Suisse et l'association Cérébral Suisse ont produit une prise de position commune au sujet de l'accès pour toutes les jeunes personnes avec handicap aux écoles et filières de formation professionnelle.

Bruno Schmucki/Anita Huber

La transition entre l'école et le monde professionnel est un passage crucial pour tous les jeunes, durant lequel ils rencontrent de nombreux défis et ont besoin de soutien et d'encouragement ciblé. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes personnes avec handicap qui vont au-devant d'obstacles supplémentaires et de contraintes que ne connaissent pas les personnes sans handicap. Les trois organisations de défense des droits des personnes avec handicap Procap Suisse, insieme Suisse et l'association Cérébral Suisse ont senti un réel besoin d'action dans le domaine de la formation et de l'intégration des jeunes personnes avec handicap. En 2011, elles ont donc lancé la pétition «Formation pour tous – aussi pour les jeunes handicapé-e-s» que 100 000 signatures sont venues soutenir. La réponse du Conseil fédéral aux préoccupations soulevées dans cette pétition est toujours en suspens.

» Le papier de position peut être téléchargé sur le site Internet de Procap dans la rubrique « News » ou obtenu en version imprimée auprès d'insieme Suisse, case postale 6819, 3001 Berne, tél. 031 300 50 20, sekretariat@insieme.ch



Photo: Mirel Lehmann, insieme Magazine 2011  
**Dépôt de la pétition «Une formation pour tous», 12 septembre 2011.**

Dans un papier de position intitulé «De l'école au métier – Nos exigences pour permettre aux jeunes handicapés d'accéder au monde du travail», les trois organisations ont mis leurs exigences et revendications en commun :

- Les jeunes handicapé-e-s doivent pouvoir bénéficier eux/elles aussi des offres de transition préparant à la vie professionnelle, après avoir suivi l'école obligatoire.
- Les formations existantes (apprentissage, formation élémentaire AI, formation pratique INSOS) doivent être conçues de manière à permettre à toutes les jeunes personnes avec handicap de se former. Une réduction de la durée de formation réduit d'autant les chances d'égalité.
- Des initiatives et des mesures doivent être prises afin que les employeurs acceptent de créer des postes pour certaines activités simples sans grandes obligations et que le marché du travail soit ainsi plus ouvert. Le droit à une rente et un soutien en matière de formation professionnelle doivent également être garantis lorsque les exigences d'un emploi à long terme ne peuvent être remplies. ●

## Un frein aux mesures de révision de l'AI

Après des mois de discussion, les Chambres fédérales ne sont pas parvenues à un accord final le 19 juin, sur les mesures de révision 6b de l'AI (modèle 1). Le Conseil national a coupé court à tout revirement et décidé l'abandon de ces mesures.

«C'est une très bonne nouvelle de savoir que les personnes avec handicap – en particulier avec un handicap lourd – ne subiront pas de nouvelles mesures d'économies», a déclaré Marie-Thérèse Weber-Gobet, Responsable du domaine de la politique sociale de Procap Suisse. Elle se félicite de constater que des coupes systématiques dans les rentes n'auront pas lieu.

Procap Suisse regrette – malgré la non entrée en vigueur de ces mesures – qu'aucune amélioration d'ordre structurel ne soit au programme. Elle s'était prononcée pour un système de calcul des rentes sans paliers.

### Le démantèlement de l'AI doit cesser

Avec les organisations du domaine du handicap, Procap s'est battue dès le début pour que les personnes concernées ne subissent pas de dégradation des prestations. «Un démantèlement de l'AI est inutile. On peut déjà parler d'un excédent, produit à nouveau par l'AI. Une réduction de la dette est réalisable dans un délai raisonnable, sans cette révision», a expliqué Marie-Thérèse Weber-Gobet.

Procap est convaincu que le travail de lobbying intensif, débuté en 2010, a porté ses fruits. La proposition du Conseil fédéral consistant à réduire les prestations de l'AI, les coupes prévues dans les rentes pour enfants ou les frais de déplacement, ainsi que l'accès rendu plus difficile au droit à une rente ont pu être évités pour l'heure.

# « Parés à lancer le référendum »

Un débat passionnant

Procap Suisse a annoncé, lors de son assemblée des délégués, qu'un référendum contre les mesures de révision 6b de l'AI serait lancé si cela s'avérait nécessaire. Près de 80 délégués de 44 sections locales et 12 groupes sportifs étaient réunis aujourd'hui pour cette assemblée, à Lucerne.

Anita Huber

Un débat autour des questions politiques et sociales actuelles – soulevées par les mesures d'assainissement 6b de l'Assurance invalidité sur lesquelles devrait se prononcer définitivement le Parlement dans un peu plus d'une semaine – a particulièrement occupé l'assemblée des délégués de Procap Suisse. «Grâce à l'engagement important des organisations de défense des droits des personnes avec handicap et au développement positif de la situation financière de l'AI, les mesures de révision ont pu être assouplies», a déclaré Marie-Thérèse Weber-Gobet, responsable de la politique sociale pour Procap. Pourtant, deux préoccupations majeures ont persisté le 8 juin : si une rente complète devait être accordée aux personnes avec handicap uniquement lorsque leur taux d'invalidité est supérieur à 80%, les personnes avec un handicap lourd seraient pénalisées. Le débat a aussi été mené autour du réflexe qui consiste à vouloir freiner l'endettement. Marie-Thérèse Weber-Gobet, également membre du comité de l'Association «Non au démantèlement de l'AI», a clairement annoncé :



Podium de discussion avec Ursulina Hermann, Hans Frei, Kathrin Spichiger, Bruna Fossati, Dominique Ruesch, Mouna Abad et Ruben Rod (de gauche à droite).

«En fonction de la décision finale, les associations de défense des droits des personnes avec handicap décideront si un référendum contre la 6<sup>e</sup> révision de l'AI doit être lancé ou non.»

## Une association solidement structurée sur une base de membres

Hans Frei, président central de Procap, est revenu dans son bilan sur une année pleine de succès pour l'Association, dont le nombre de membres a dépassé désormais le chiffre de 21 000, jusqu'ici jamais atteint. Procap se réaffirme donc en tant que plus grande association structurée sur une base de membres, en Suisse, dans le domaine de l'entraide pour les personnes avec handicap.

A l'unanimité, les délégués ont réélu le comité central de Procap Suisse en fonction et y ont nouvellement élu Stéphane Bloch. Né avec une spina bifida, Stéphane Bloch est expert en développement et stratégie durables pour les entreprises. Parallèlement à sa profession indépendante de conseiller et à son poste au sein du comité d'administration de Chocolats Camille Bloch SA, il s'engage au sein de plusieurs organisations défendant la cause

des personnes avec un handicap physique ou mental.

## Continuer à lutter contre les discriminations

Lors d'un podium de discussion mené durant l'après-midi, la thématique des différentes générations de personnes avec handicap a été abordée. Modéré par sa Directrice générale Bruna Fossati, ce débat a permis de cibler les besoins des jeunes personnes avec handicap, soulignant que l'intégration professionnelle s'avère être un secteur où la discrimination est trop souvent de mise. «Comme la Suisse manque de directives et de bases légales dans ce domaine, les jeunes personnes avec handicap sont particulièrement désavantagées dans leur choix de carrière», a expliqué Ruben Rod qui vit avec un handicap de l'ouïe. Hans Frei a tenu à rappeler l'importance d'un engagement commun des différentes générations, afin que disparaissent les obstacles présents pour les personnes avec handicap sur le marché du travail et dans d'autres domaines. ●

» Le rapport annuel et les comptes annuels 2012 peuvent être commandés au 032 322 84 86 ou consultés sur [www.procap.ch](http://www.procap.ch).

# En famille pour nos hôtes

Le restaurant Hirschen à Oberkirch (LU) intègre avec succès deux personnes handicapées mentales. Andreas et Thomas Wicki y travaillent avec leur frère Markus, dans l'entreprise familiale.

**Susi Mauderli**

Thomas, 49 ans, et Andreas, 43 ans, sont assis à table, devant un café. C'est le début d'après-midi, et dans la cuisine du restaurant Hirschen, le calme est revenu. Les deux hommes sont quelque peu tendus, car il y a eu des conflits aujourd'hui. « Tout ne se passe pas toujours harmonieusement », nous explique leur frère Markus Wicki, 48 ans, qui a repris en 1997 l'auberge de leurs parents. « Mes frères constituent généralement une aide. Lorsqu'ils ne sont pas bien disposés, le dialogue, l'attention et la patience sont souvent efficaces, mais pas toujours. »

## Travail dans l'entreprise familiale

Thomas et Andreas sont nés avec la trisomie 21. Ils ont grandi en famille avec deux autres frères et sœurs, et ont côtoyé les clients depuis leur plus jeune âge. Contrairement à Andreas qui a rapidement pu aider à la maison, Thomas, plus touché par son handicap, a travaillé longtemps dans un atelier. Il n'était pas en bonne santé. Markus Wicki: « La situation de mon frère ne me plaisait pas. Et nous n'étions pas en relation étroite. Il y a environ dix ans, j'ai donc décidé de l'employer dans l'entreprise. » Ce changement a fait du bien à Thomas. Il a perdu plusieurs kilos, ses plaintes ont cessé, et il s'est incroyablement bien développé personnellement.



Ils travaillent ensemble : Markus, Andreas et Thomas Wicki.

## « Je ne compte pas »

Markus ne peut – et ne veut – pas s'exprimer sur l'apport économique direct de ses frères. Ils sont tous deux assez fortement handicapés et ne peuvent pas accélérer en cas de stress. Ils accomplissent par contre leur travail calmement et avec joie.

Alors que Thomas prépare les légumes et nettoie les assiettes, Andreas s'emploie surtout à laver la vaisselle utilisée en cuisine. Il lui arrive également d'aller chercher des marchandises à la cave, de faire les achats chez les fournisseurs locaux et de servir les clients. Tous deux travaillent et sont intégrés dans une équipe qu'ils contribuent également à enrichir sur le plan social et humain. Le contact avec les clients est très important pour les deux frères, qui véritablement aiment les gens. Markus ne souhaite pas quantifier son engagement pour expliquer leur travail à ses frères et les motiver. « Sur le plan professionnel comme sur le plan privé, leur place est ici. »

## Un modèle à recommander

Selon Markus Wicki, les employeurs devraient respecter un quota d'em-

ployés avec un handicap. Les Wicki sont remarqués, comme une exception. Différents articles dans les médias et un documentaire (cf. indication ci-dessous) les ont fait connaître, et ont contribué à leur bonne image.

Markus aimerait bien mieux que les Wicki ne constituent pas une exception. « Je crois que la société n'est plus très loin d'adopter des modèles de travail semblables au nôtre, où les personnes avec handicap sont intégrées, autant que possible, au sein de processus de travail normaux. Pour cela, et comme dans presque tous les domaines, des bases légales sont nécessaires.

Chaque homme a le droit de participer à la société. Chacun de nous peut connaître une maladie ou un accident qui limite ses facultés, et dans ce cas nous préférierions assurément être intégrés à la société que d'en être exclus. » ●

» [www.hirschen-oberkirch.ch](http://www.hirschen-oberkirch.ch)

» Informations sur le documentaire « Trois frères à la carte » à l'adresse: [www.drei-brueder-a-la-carte.ch](http://www.drei-brueder-a-la-carte.ch)



## Des personnes avec handicap partent en vacances grâce à vos anciennes monnaies.

Procap collecte les monnaies du monde entier pour soutenir des personnes avec handicap. Vous pouvez déposer vos pièces et billets auprès de nombreuses banques et bureaux de change CFF, ou nous les envoyer par courrier. Merci!



Procap Association Suisse des Invalides  
Frobbergstrasse 4, 4600 Olten  
Tél. 062 206 88 88, [www.procap.ch](http://www.procap.ch)

pour personnes  
avec handicap



Photo : Erika Tiren

## Le Hurtigruten avec Procap

Réservez votre croisière en bateau à bord du Hurtigruten ainsi que d'autres destinations en Scandinavie auprès de :

Procap Loisirs & Sport  
Frobbergstrasse 4, 4600 Olten  
Téléphone 062 206 88 30  
[sport@procap.ch](mailto:sport@procap.ch)

[www.procap-sport.ch](http://www.procap-sport.ch)

 **reisen & sport**

für Menschen  
mit Handicap



## Envie de vous engager ?

Afin de mener à bien les 60 voyages adaptés qu'elle organise pour les personnes avec handicap, Procap cherche des accompagnant-es de vacances et des spécialistes du domaine de la santé. Cette demande s'adresse à des personnes ayant le sens du travail en équipe, une capacité de résilience, une certaine force physique et psychique, et qui ont déjà travaillé avec des personnes avec handicap lors de loisirs ou de vacances, ou qui souhaitent se fixer de nouveaux s'objectifs. Procap paie une importante indemnisation et couvre les frais de voyage, de logement et de restauration. Les heures de travail accomplies peuvent être, à choix, incluses dans le calcul du dossier bénévole ou de l'affectation de stage.

Pour plus d'informations, consultez [www.procap-sport.ch](http://www.procap-sport.ch) et la rubrique « bénévolat ». Le team de Procap Loisirs&Sport est volontiers à votre disposition au téléphone au 062 206 88 30 ou à l'adresse [sport@procap.ch](mailto:sport@procap.ch)

# La Norvège par la voie des mers

L'hiver norvégien attire par ses paysages féériques et ses aurores boréales. Deux collaboratrices de Procap Loisirs & Sport ont testé le Hurtigruten.

**Sonja Häsler**

Ma collègue et moi-même avons reçu un mandat d'un genre particulier. Notre mission : embarquer sur le « MS Richard With », navire cargo et de croisière, pour un voyage sur le Hurtigruten, du sud de la Norvège jusqu'à Kirkenes et à la frontière russe, et enquêter en route sur l'accessibilité des hôtels et des excursions. Comme dans toute croisière, nous avons apprécié de pouvoir découvrir chaque jour de nouveaux lieux sans devoir pour autant refaire nos valises.

Tout au long de ses 2700 kilomètres, le Hurtigruten n'usurpe pas sa réputation de plus belle route maritime du monde. En plus de délicieux repas, le voyage réserve des panoramas somptueux, des villages idylliques, d'intéressantes excursions à terre, et du plein air à volonté ! Alors que les voyages en été permettent de visiter les fjords et de découvrir le soleil de minuit, une croisière en hiver offre l'accès, avec un peu de chance, aux lumières irréelles des aurores bo-



**Sonja Häsler goûte au soleil de février sur le pont.**

réales. Et l'arrivée à Kirkenes s'opère déjà à travers une fine couche de glace – ce qui donne à l'expérience comme un avant-goût d'arctique. Les amoureux de la nature apprécieront des paysages extraordinaires, et Tromsø notamment ne pourra que satisfaire les fans de shopping.

On ne s'ennuie jamais sur cet hôtel flottant. Des documentaires donnent de nombreuses informations sur la culture norvégienne et les phénomènes naturels, et le passage du cercle polaire est fêté comme il se doit. Les navires partent presque quotidiennement de Bergen, dans le sud de la Norvège, pour rejoindre Kirkenes en six jours. Le voyage de retour dure cinq jours. Il est également possible d'effectuer une partie seulement de cet itinéraire.

La Norvège est un des pays les plus accueillants pour les handicapés. La plupart des navires de la ligne du Hurtigruten disposent ainsi d'au moins deux cabines spacieuses, bien équipées et sans obstacles. Attention cependant à les réserver à temps ! A bord également, le navire est pratiquement entièrement sans obstacles. Une rampe et une porte électrique permettent aux personnes en chaise roulante d'accéder sans aide au pont extérieur. Les excursions organisées par la compagnie ne sont pas adaptées aux fauteuils roulants, mais il est presque toujours possible d'organiser sur place un transfert avec des taxis spéciaux. Nous avons trouvé aussi bien à Oslo qu'à Bergen et Kirkenes des hôtels avec des chambres adaptées aux handicapés, et également équipées pour les malvoyants et les malentendants. Procap Loisirs & Sports est désormais fin prêt pour organiser des voyages individuels sur le Hurtigruten ainsi que différentes visites de ces villes du Nord. ●

» **Au nord avec Procap:** Esther Tucharland et Sonja Häsler ont parcouru durant leurs vacances la côte norvégienne le long du Hurtigruten, à bord du « Richard With ». L'agence de voyage Glur, à Bâle, spécialisée dans la Scandinavie et agent principal du Hurtigruten, a sponsorisé ce voyage test. Peu de régions au monde sont aussi accessibles aux handicapés que la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark ! Procap planifie un voyage de groupe sur le Hurtigruten pour 2015. Procap Loisirs & Sport est d'ores et déjà à même d'organiser des voyages individuels dans plusieurs destinations de Scandinavie.

» Photographies supplémentaires sous « Thèmes actuels » : [www.procap-reisen.ch](http://www.procap-reisen.ch), contact : tél. 062 206 88 30



# Tutti sullo stesso piano

La Convenzione dell'ONU sancisce il diritto di tutti gli esseri umani a partecipare alla vita sociale, ma l'applicazione pratica è piuttosto complessa. **Walter Aeschimann**

Il locale è completamente buio. Per evitare che penetri anche il minimo raggio di luce, il personale ci ha chiesto di consegnare orologi e telefonini all'entrata. Siamo seduti a un tavolo. Da qualche parte si sente una voce di donna sussurrare qualcosa. Un uomo le risponde rompendo il silenzio. Un oggetto cade a terra e il tonfo risuona sulla parete espandendosi nella sala. Entrando abbiamo letto il menu. Ora ce lo servono senza proferire parola. A tastoni cerchiamo la forchetta e tentiamo di arrotolare gli spaghetti per portarli alla bocca. È una sensazione insolita, quasi d'impotenza.

Qui dentro siamo tutti uguali, nessuno vede niente. Siamo al ristorante «blindekuh», ricavato da un'antica cappella nel quartiere di Seefeld a Zurigo. Gli addetti al servizio sono una trentina perlopiù ipovedenti. Quando ha aperto i battenti, nel 1999, questo era l'unico locale al mondo nel suo genere. Secondo il gestore, Adrian Schaffner, l'idea iniziale era di creare lavoro per le persone disabili. Ma il «blindekuh», come dice il suo slogan in internet, è «più di un ristorante», è un nuovo modello di società in formato ridotto che punta su un concetto sempre più attuale: l'inclusione.

## Alla ricerca della giusta definizione

Inclusione significa inserimento, fare parte di qualcosa. È un termine facile da capire ma difficile da definire in un contesto sociopolitico e da distinguere da altri concetti più conosciuti come quello di integrazione.

Il concetto di integrazione è stato messo in discussione nella metà

degli anni 1970 dai movimenti di aiuto ai disabili. Secondo l'opinione comune esistevano le persone «normali» e quelle «diverse». Quelle diverse dovevano essere integrate nella società normale attraverso misure adeguate. Per i diretti interessati, integrazione significa invece fare in modo che tutti gli individui partecipino a pieno diritto alla vita sociale e si rinunci a sistemi separati per le persone con disabilità. Con il passare degli anni, nella discussione politica si sono fatti strada termini come partecipazione o autodeterminazione. «Diversamente dall'integrazione che persegue il reinserimento degli individui esclusi, l'inclusione parte dall'idea che tutti i membri della società abbiano lo stesso valore, in modo che nessuno debba essere inserito nei sistemi esistenti perché vi fa già parte», scrive Gisela Hermes, professoressa di riabilitazione e salute

bambino che non ha bisogno di sostegno è quello «normale» (...) l'altro, quello con disturbi funzionali, è il bambino «deficitario», scrive Andreas Hinz, professore di pedagogia della riabilitazione presso la università Martin Luther di Halle-Wittenberg.

## Siamo tutti diversi

L'inclusione non è solo l'approfondimento di un'idea pedagogica e sociale ma anche una prospettiva sociopolitica che coinvolge tutti i settori: l'alloggio, il tempo libero, la formazione, il lavoro. Ogni persona, indipendentemente dalla sue capacità o dalle sue limitazioni, indipendentemente dalla sua origine etnica, culturale o sociale, dall'età e dal genere, deve poter partecipare a pieno titolo alla vita sociale. «Inclusione significa partire dall'idea che tutti sono diversi e che ogni persona ha il diritto di partecipare e dire la sua», afferma Wal-



**«Inclusione significa partire dall'idea che tutti sono diversi e che ogni persona ha il diritto di partecipare.»**

presso l'università di scienze applicate di Hildesheim.

Nel contesto scolastico si osservano interpretazioni diverse del concetto. Sotto l'etichetta dell'integrazione vengono promosse molte iniziative considerate utili e progressiste. Il problema risiede tuttavia nel fatto che in genere la scuola, pur accettando una visione integrativa e approvando i mutamenti strutturali in atto, non cambia atteggiamento: «Il

ter Krög, studioso austriaco specializzato nell'inclusione. Bisogna vederla come un'opportunità non come un ostacolo.

## Inclusione come diritto umano sancito dall'ONU

La Convenzione dell'ONU è stata approvata nel dicembre 2006 in occasione dell'Assemblea generale tenutasi a New York ed è entrata in vigore nel maggio 2008. Finora l'hanno sot-

toscritta 155 Paesi e 129 l'hanno anche ratificata (aprile 2013). La Convenzione, che conta 50 articoli, prende le distanze da una politica delle persone con disabilità basata sull'assistenza e sulla compensazione dei cosiddetti deficit. Poggia sull'inclusione che considera un diritto. Ciò significa che tutti i settori della società devono essere adatti o aperti alla partecipazione delle persone con disabilità. Non è compito delle persone disabili adeguarsi per beneficiare dei propri diritti ma è un dovere della società.

L'Austria e la Germania hanno ratificato la Convenzione rispettivamente cinque e quattro anni fa, mentre la Svizzera deve ancora farlo. Ma non è tutto. Benché la revisione della LAI sia assurda ormai da tempo a questione politica di portata nazionale, non ci si è ancora confrontati seriamente con le norme internazionali in tal senso e nemmeno con il concetto di inclusione. Questo potrebbe cambiare seguendo la volontà del Consiglio federale, che nel dicembre 2012 ha indirizzato al Parlamento un messaggio in tal senso. Il Parlamento si occuperà della Convenzione a partire dai primi mesi del 2013 e le discussioni dovrebbero concludersi in inverno con la votazione finale nel Consiglio degli Stati. L'ancoramento a livello di legge sarà un primo passo, per l'applicazione pratica bisognerà attivarsi ulteriormente.

«In Svizzera il lavoro d'inclusione è agli inizi e il concetto non è ancora passato», spiega Tobias Zahn, pedagogista sociale ed esperto in pianificazione personale del futuro, «fondamentalmente bisogna segnalare alle persone bisognose di sostegno che anche loro sono accettate e apprezzate.» Per la prima volta propone un corso di «perfezionamento inclusivo per moderatori/trici in pianificazione personale del futuro», che si rivolge ai professionisti, ai parenti e alle persone con disabilità che desiderano far valere i propri diritti.

### Applicazione pratica


I prospetti del corso di Tobias Zahn sono redatti in forma sia tradizionale che semplificata per essere consultati anche dalle persone con difficoltà di lettura. In Germania e in Austria esistono da tempo servizi di traduzione che si occupano della semplificazione dei testi, e molte pubblicazioni dei Comuni o dei Länder sono redatte nelle due versioni. Il governo federale tedesco ha rielaborato in versione semplificata anche la Convenzione dell'ONU, ma l'inclusione è tangibile anche in altri settori. Il Dipartimento della formazione, della gioventù e dello sport di Colonia sta sviluppando un piano d'inclusione per le scuole, attualmente in fase di implementazione nei licei. Nelle università svedesi gli auditori sono stati

dotati di dispositivi a induzione che trasmettono l'audio della lezione direttamente all'apparecchio acustico.

Anche la Svizzera nel suo piccolo sta sviluppando dei progetti d'inclusione, pur essendo ben lungi dal disporre di servizi come quelli dei Paesi menzionati. Barbara Bucher è interprete del linguaggio dei segni e traduce simultaneamente l'edizione principale del telegiornale della Radiotelevisione svizzera di lingua tedesca che viene trasmessa parallelamente sul canale SRF info. Lei ritiene che si tratti di un'attività ampiamente «inclusiva». La SSR potenzia continuamente la quota di trasmissioni inclusive: nell'ultimo anno il 40% del tempo di trasmissione è stato sottotitolato, ciò che corrisponde a un aumento del 18% rispetto all'anno precedente. È stata ampliata anche l'offerta per le persone non vedenti, infatti, sempre nell'ultimo anno, 98 emissioni sono state completate con una descrizione acustica delle immagini. Inoltre la piattaforma Internet Swissinfo propone una versione audio delle informazioni nelle tre lingue nazionali.

Anche le proposte culturali possono essere imperniate sull'inclusione. Nel mese di settembre 2014 si svolgerà il quinto Festival internazionale del cortometraggio look&roll, che Procap organizza dal 2006. Le pellicole vengono sottotitolate per le persone audiolese e audiodescritte per gli ipovedenti. Tutte le sale adibite alla proiezione sono inoltre prive di barriere architettoniche.

Ma torniamo al ristorante «blindekuh». Superato lo scoglio degli spaghetti e aiutati da qualche sorso di buon vino siamo riusciti a gustare pienamente anche la torta al cioccolato. Per consentirci di attraversare la sala e dirigerci all'entrata per pagare il conto, un cameriere ci prende delicatamente per un braccio e ci guida verso la luce esterna con fare sicuro. Il suo è un aiuto spontaneo e naturale, come il sostegno inclusivo che abbiamo ricevuto al ristorante «blindekuh». ●

 **Sia i fautori dell'integrazione sia quelli dell'inclusione** si battono per il diritto di ogni individuo a partecipare alla vita sociale, indipendentemente dalle sue capacità, limitazioni e origini.

**L'integrazione** definisce una norma e distingue le persone «normali» da quelle «non normali». Mira a integrare le persone «non normali» in una norma definita socialmente. Le persone «non normali» devono adeguarsi alla norma e lasciarsi integrare.

**L'inclusione** non fissa limiti normativi e considera normale la differenza. Il concetto di inclusione riconosce come «normale» la diversità delle persone senza ripartirle in gruppi. Inclusione significa codecisione e partecipazione per tutti, senza eccezione. La società deve adattarsi alle diverse esigenze dei suoi membri e fornire servizi che permettano loro una naturale partecipazione alla vita sociale.



# Fare parte del gruppo

Grégoire Ruffieux pianifica le giornate in base al calendario della sua squadra del cuore: l'Hockey Club Fribourg-Gottéron. Tra tifosi c'è posto per tutti e le differenze si annullano. **Xavier Meyer**



Parlando con Grégoire Ruffieux del suo impegno in qualità di tifoso del Fribourg-Gottéron, ci si rende conto che nel Club avviene una vera e propria integrazione sociale. Grégoire, 34 anni e affetto da un lieve ritardo mentale, è socio a pieno titolo del Fan Club Sense dal 1990: «All'interno del Club ognuno ha un proprio ruolo nell'animazione delle partite, sia quelle in casa sia le trasferte.»

Da un anno Grégoire lavora nella cucina del Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) di Friburgo, una Fondazione che dà lavoro prevalentemente ai beneficiari di una rendita AI. Lì Grégoire può lavorare al suo ritmo ed esprimere al meglio le sue capacità. Nel Fan Club invece

incontra persone molto diverse. Il suo datore di lavoro è comprensivo e accetta che qualche volta si assenti prima dal lavoro per seguire la sua squadra nelle trasferte importanti. «Noi tifosi ci troviamo regolarmente per condividere le emozioni e incitare i nostri giocatori, non per parlare delle nostre piccole preoccupazioni», sottolinea.

Grégoire apprezza particolarmente il forte senso d'appartenenza che caratterizza il Club e il sostegno di cui tutti godono senza distinzioni. «Ci sono però anche dei risvolti negativi! Dopo che alcuni tifosi hanno lanciato lacrimogeni e provocato risse è stato vietato l'accesso allo stadio per quasi un anno a tutto il grup-

po, me incluso!», racconta. In seno al Fan Club Grégoire ha trovato degli amici di cui può fidarsi e con i quali condividere la sua passione. Ai suoi colleghi che si prendevano gioco di lui per la sua totale dedizione al Club, Grégoire ha saputo rispondere a tono: «A volte i giocatori mangiano da noi al CIS, no? Allora non dimenticate che io procuro dei clienti!» ●

## » Grégoire Ruffieux a proposito di ...

**Tempo:** Al CIS possiamo trovare il ritmo con il quale eseguire al meglio i compiti che ci vengono affidati.

**Lavoro:** Grazie al lavoro finanzia la mia grande passione che è piuttosto costosa.

**Lusso:** Cantare insieme allo stadio.

**Amicizia:** Durante la pausa stagionale ho tempo per vedere gli altri amici.

**Amore:** Un motivo per confidarsi e lasciare da parte l'hockey.

**Vacanze:** Non pensate che vada in vacanza durante la stagione hockeistica.

## Existe-t-il un droit à l'intégration dans une crèche et plus tard dans l'école publique ?

La crèche située dans notre quartier a refusé d'accueillir notre fille en raison de son handicap. A-t-elle le droit d'agir de cette manière ? Ce refus de la crèche nous fait craindre par la suite également un refus de l'école d'intégrer notre fille dans une classe ordinaire.

**Franziska Lüthy, avocate**

La loi sur l'égalité des handicapés (LHand) fait la distinction entre les prestations proposées par l'Etat et celles qui sont offertes par des particuliers. Ainsi, une crèche privée n'est pas obligée d'adapter son offre aux besoins des enfants avec handicap et peut donc refuser d'accepter votre fille en faisant valoir qu'elle ne peut assumer le surplus de travail.

La situation est différente s'il s'agit d'une crèche communale, car les autorités sont en principe obligées de rendre leurs prestations accessibles aussi aux personnes avec handicap. Une crèche communale ne pourrait donc refuser d'accueillir votre fille que si le soutien dont elle a besoin venait à demander un investissement disproportionné.

Quelle que soit la situation, je vous conseille de discuter avec les responsables de la crèche. Le refus est souvent la première réaction devant une situation inconnue, et des explications sur la situation concrète de votre fille ou des périodes « test » peuvent aider à trouver une solution qui convient à tout le monde.

La scolarisation ultérieure de votre fille sera faite en fonction du système et des dispositions en vigueur dans votre canton. Conformément à l'article 20 LHand, les cantons « encouragent l'intégration des enfants et adolescents handicapés



Photo : Patrick Lüthy

dans l'école régulière par des formes de scolarisation adéquates pour autant que cela soit possible et serve le bien de l'enfant ou de l'adolescent handicapé ».

La loi n'accorde pas aux enfants avec handicap le droit inconditionnel d'être intégrés dans l'école ordinaire. Mais les autorités doivent soigneusement motiver leur décision de ne pas scolariser un enfant dans une classe régulière et, pour ce faire, tenir compte de la situation individuelle, des besoins et de l'intérêt de l'enfant. Le Tribunal fédéral a ainsi souligné l'importance centrale de l'intégration dans les nouvelles directives relatives à l'égalité et précisé que le bien-être de l'enfant est une priorité.

Il vaut la peine de se renseigner suffisamment tôt car le dialogue est en règle générale plus efficace que les procédures juridiques lors de la recherche d'une solution satisfaisante.

## Jugements favorables

L'AI apporte un soutien aux personnes avec handicap, où une formation dans le marché primaire du travail n'est pas possible. Les jeunes concernés peuvent être mis au bénéfice d'une formation élémentaire AI. INSOS Suisse, Association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap, a développé pour certaines branches professionnelles une formation élémentaire AI standardisée d'une durée de deux ans appelée formation pratique (FPra) selon INSOS.

Jusqu'à récemment, les Offices AI accordaient en règle générale la formation FPra pour une durée de deux ans. Cependant, depuis un changement de pratique de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), aussi bien la formation élémentaire AI que les formations FPra ne sont accordées plus que pour une année. Une deuxième année de formation n'est accordée qu'aux personnes présumées capables de décrocher un emploi sur le marché primaire du travail et d'obtenir un salaire permettant d'éviter le versement d'une rente entière.

Le service juridique de Procap s'est battu contre cette pratique et a gagné deux procédures. Les deux jugements du Tribunal des assurances sociales du canton de Zürich exigent un assouplissement de la pratique restrictive de l'AI. Le Tribunal a jugé que le critère pour l'octroi d'une deuxième année de formation ne devait pas être principalement celui du supposé besoin futur d'une rente AI entière, respectivement partielle.

Le Tribunal cantonal a ainsi confirmé qu'il ne se justifie pas d'être trop exigeant au sujet des conditions pour avoir droit à une deuxième année de formation. Cependant, ces jugements ne peuvent pas faire oublier que les prestations dans le domaine de la formation professionnelle initiale ont été nettement réduites pour raisons économiques.

*Pascale Hartmann, Daniel Schilliger*

Photo : Theresé Gerber



## Succès du colloque d'Olten

### Soixante personnes ont pris part le 27 avril à Olten au colloque «Promotion de la santé – une opportunité pour Procap et ses membres?»

La promotion de la santé, notamment en matière de poids et d'exercice/alimentation, est un sujet essentiel pour les personnes avec handicap. Mais le fait est que le travail de prévention de la Confédération et des organisations de la santé ne tient pas toujours compte des besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Les programmes spéciaux pour les adultes avec un handicap manquent. Le problème du surpoids pour les personnes vivant en institution est rarement abordé.

C'est pourquoi Procap Sport a lancé il y a plus de deux ans le projet «Procap bouge». Le but est de promouvoir – auprès des personnes en situation de handicap et dans leur milieu – la conscience d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique accrue. Procap Suisse accorde beaucoup d'importance à ce projet, et un accroissement de 30% de son effectif a été décidé, en conséquence. Simultanément, des subsides additionnels pour ce projet ont pu être trouvés auprès de Promotion Santé Suisse et du Bureau

fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH).

#### Mise en œuvre concrète

Au cours du colloque, Ursula Zybach, présidente de Santé publique Suisse, l'organisation faîtière nationale des professionnels de la santé publique, a illustré dans son exposé, à l'aide de l'exemple de la Ligue suisse contre le cancer, la situation actuelle en matière de promotion de la santé en Suisse. Puis les représentant-es des sections et des groupes sportifs ont approfondi, au fil des ateliers, des sujets tels que l'organisation d'un stage d'exercice, les projets de promotion de la santé dans les sections et les groupes sportifs, et les questions autour d'une alimentation saine. Le colloque a aussi été l'occasion de tenter d'améliorer la collaboration entre sections et groupes sportifs.

La manifestation, qui combinait la traditionnelle conférence des président-es avec le colloque des responsables sportifs, a stimulé les échanges entre ces groupes. Les connaissances acquises dans la promotion de la santé ont été mises en œuvre concrètement : au lieu d'un menu complet riche en calories, c'est un déjeuner debout, face à un buffet sain, qui a été proposé. Helena Bigler, responsable du département Loisirs

& Sport, imagine un fort potentiel de développement au sein de l'association : «Les sections peuvent par exemple stimuler la promotion de la santé lors de leurs assemblées générales en observant les consignes alimentaires et en proposant aussi des fruits, en plus des traditionnels croissants, ou en insérant des pauses d'exercice dans l'ordre du jour.»

Le prochain Magazine Procap fournira d'autres informations de fond. Son thème central sera la promotion de la santé avec «Procap bouge». A l'automne, une brochure pratique destinée à la pratique quotidienne paraîtra également.

#### Offre actuelle de «Procap bouge»

- Stages d'exercice réguliers dans les sections
- Offre de vacances «Semaine santé»
- Offres des groupes sportifs dans toute la Suisse
- Soirées disco avec LaViva ([www.laviva.ch](http://www.laviva.ch))
- Randonnées avec le fauteuil roulant Protrek ([www.protrek.ch](http://www.protrek.ch))

Plus d'infos :  
[www.procap-bouge.ch](http://www.procap-bouge.ch)

# Petites annonces

## Petites annonces gratuites pour les membres

1. La publication d'annonces dans cette rubrique est gratuite pour les membres.
2. La rédaction se réserve le droit de retravailler le contenu rédactionnel de l'annonce.
3. Les lettres-réponses sous chiffre sont transmises par Procap sans être ouvertes.
4. La rédaction décline toute responsabilité sur le contenu des annonces. Procap Suisse se réserve le droit de refuser des annonces sans indication des motifs.

## Les annonces sont à envoyer

à l'adresse: Magazine Procap, rédaction, case postale, 4601 Olten, info@procap.ch

## Petites annonces en ligne

Vous trouverez d'autres annonces sur notre site internet. Nous mettons à votre disposition une bourse électronique pour les petites annonces sous :

www.kleinanzeigen.procap.ch

## Rencontre

Dame suisse, sérieuse et active, célibataire, douce et compréhensive, avec léger handicap, souhaite rencontrer homme suisse avec handicap physique, sérieux et sincère, pour construire une relation de qualité basée sur le respect et la compréhension. Région Valais/Vaud. Merci de me contacter au n° de tél. 079 198 75 02.

Je suis un homme de 58 ans, avec un léger handicap physique. Je cherche une charmante dame entre 50 et 55 ans, pour partager les joies de la vie. J'aime les promenades, danser, voyager, cinéma, un bon repas au restaurant – et tout cela me ferait encore plus de plaisir en votre compagnie! Je me réjouis de faire votre connaissance. Chiffre 13/2-2, Procap, rédaction, case postale, 4601 Olten.

## A vendre

Occasion: monte-siège escalier, pour la paroi de gauche, très peu utilisé. Tél. 021 624 02 10.

Voiture Opel Astra G18, 2004, 50 000 km, automatique, équipée d'une grue pour fauteuil roulant manuel, CHF 9000.– à discuter. Tél. 021 843 19 32.Co

## Cours Procap

### Séance d'information « Les droits de mon enfant »

Les différentes prestations de l'AI destinées aux enfants telles que les mesures médicales, les moyens auxiliaires, l'allocation pour impotent, le supplément pour soins intenses et la contribution d'assistance seront abordées durant cette séance. L'intervenante évoquera également les liens avec d'autres assurances sociales et les questions juridiques qui se posent quand l'enfant devient adulte.

» Séance d'information « les droits de mon enfant », le 27 août 2013 de 13h30 à 16h30, Bienne

### Cours informatique pour personne avec handicap

Ce cours individuel est adapté au niveau de chacun des participants et a pour but l'amélioration des connaissances en informatique.

» Cours informatique pour personne avec handicap, le 27 août 2013 de 13h30 à 16h30, Fribourg



Le cours informatique individuel est adapté au niveau de chacun des participants

# Agenda



## Départ de Greta Cavin

Durant ces 30 dernières années, Greta Cavin s'est engagée sans compter pour Procap Littoral neuchâtelois, mais également pour l'Action neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique (Anaap) ou auprès des personnes au chômage. Pour préserver sa santé, Greta Cavin a dû se résoudre en mars dernier à quitter le comité de la section Procap Littoral neuchâtelois et cesser les visites aux malades et aux membres, qu'elle effectuait sans relâche. Sa générosité, sa créativité et sa bienveillance ont toujours apporté énormément de plaisir à ceux qu'elle rencontrait. Procap Suisse, et plus particulièrement le comité et

les membres de la section Procap Littoral neuchâtelois, aimeraient adresser à Greta Cavin toute leur gratitude et leur reconnaissance, en lui souhaitant une heureuse retraite et la meilleure santé possible.

## Camp de neige – Valais

Profitez d'une semaine de neige à Ovronnaz au cœur du Valais. Le centre de vacances La Cordée est situé à Ovronnaz à 1250 mètres d'altitude, surmontant la plaine du Rhône. Les pistes d'Ovronnaz accueilleront les mordus et fervents de sports de glisse. Quant aux autres, ils pourront s'adonner au ski de fond ou partir à la découverte des nombreux itinéraires de randonnées en raquettes. L'équipe de moniteurs formera des groupes de ski et de raquettes selon vos désirs et aptitudes, vous permettant ainsi d'évoluer à votre niveau. On se retrouvera tous en fin de journée pour se raconter ses aventures dans un cadre magnifique avec vue sur la plaine et sur les Alpes. Pour jeunes et adultes avec handicap physique léger, mental, psychique ou sensoriel.

» Date : 4 au 11 janvier 2014, délai d'inscription : 22 octobre 2013

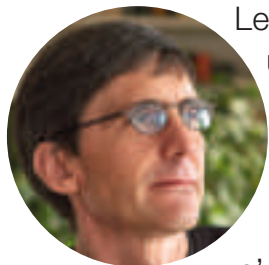
## Camp à la mer – France

Profitez d'une semaine de vacances balnéaires à Vias-Plage situé à 800 mètres de la mer Méditerranée au camping La Carabasse\*\*\*\*. Le camping La Carabasse avec sa magnifique piscine lagon et ses toboggans et bains à remous vous accueille à Vias-Plage : chaleur, soleil, farniente, pétanque, fiesta et bonne humeur, vacances réussies garanties ! Une balade au bord du Canal du Midi, un plongeon dans la Méditerranée ou une visite dans l'arrière-pays de l'Hérault ? Vias bénéficie d'une position privilégiée au sein des Pays d'Agde et possède le charme de ces cités où les témoignages laissés par l'histoire côtoient en toute harmonie les plaisirs et les activités balnéaires. Nous logerons dans des mobil-homes tout confort, chambres avec terrasse et climatisation sur le camping situé directement en bord de mer. Pour vous inscrire à cette semaine inoubliable, vous devez aimer l'eau, la plage, la vie en camping et souhaiter oublier quelque peu la routine quotidienne. Pour jeunes et adultes avec handicap physique léger, mental, psychique ou sensoriel.

» Date : 31 août au 7 septembre 2013, délai d'inscription : 18 juin



## Intégration ou inclusion ?



Les graphiques sont censés éclaircir une situation, mais généralement ils la compliquent ou n'expliquent rien, et moi, j'en perds mon latin. Sauf quand il s'agit d'inclusion, là ils sont différents. D'ailleurs, ce n'est même la peine d'en parler tellement ils sont simples. Sauf que le concept d'intégration tel que je l'avais compris s'appelle désormais « inclusion ». C'est-à-dire qu'une personne avec ou sans handicap fait partie de la société ; qu'elle soit aveugle, paralysée, sourde ou mentalement handicapée. C'est même écrit noir sur blanc dans notre Constitution. Pourtant un nouveau terme est encore apparu. Il est évident que nous, personnes avec handicap, faisons partie de la société au même titre que les autres, alors pourquoi parle-t-on toujours et encore de handicap ? A cause de la casquette que tient le mendiant dans sa main. Et pourquoi l'assurance invalidité s'appelle-t-elle toujours assurance invalidité ? Invalide signifie ne pas être valide, mais aussi « sans valeur ». Avant d'introduire des nouveaux termes, on devrait corriger ceux qui existent déjà.

Reto Meienberg

Reto Meienberg est rédacteur publicitaire indépendant. Il a légendé des caricatures sur des handicapés. Agé de 55 ans, il a su à 19 ans qu'il était atteint de sclérose en plaque.

POINT FORT  
3/2013

Promotion  
de la santé

### Prochain point fort

Lorsqu'on parle de promotion de la santé, on oublie fréquemment les besoins des personnes avec handicap. Le prochain numéro du Magazine de Procap permettra de découvrir des aspects souvent ignorés, et présentera le projet « Procap bouge ». [ahu]

Multi  
média

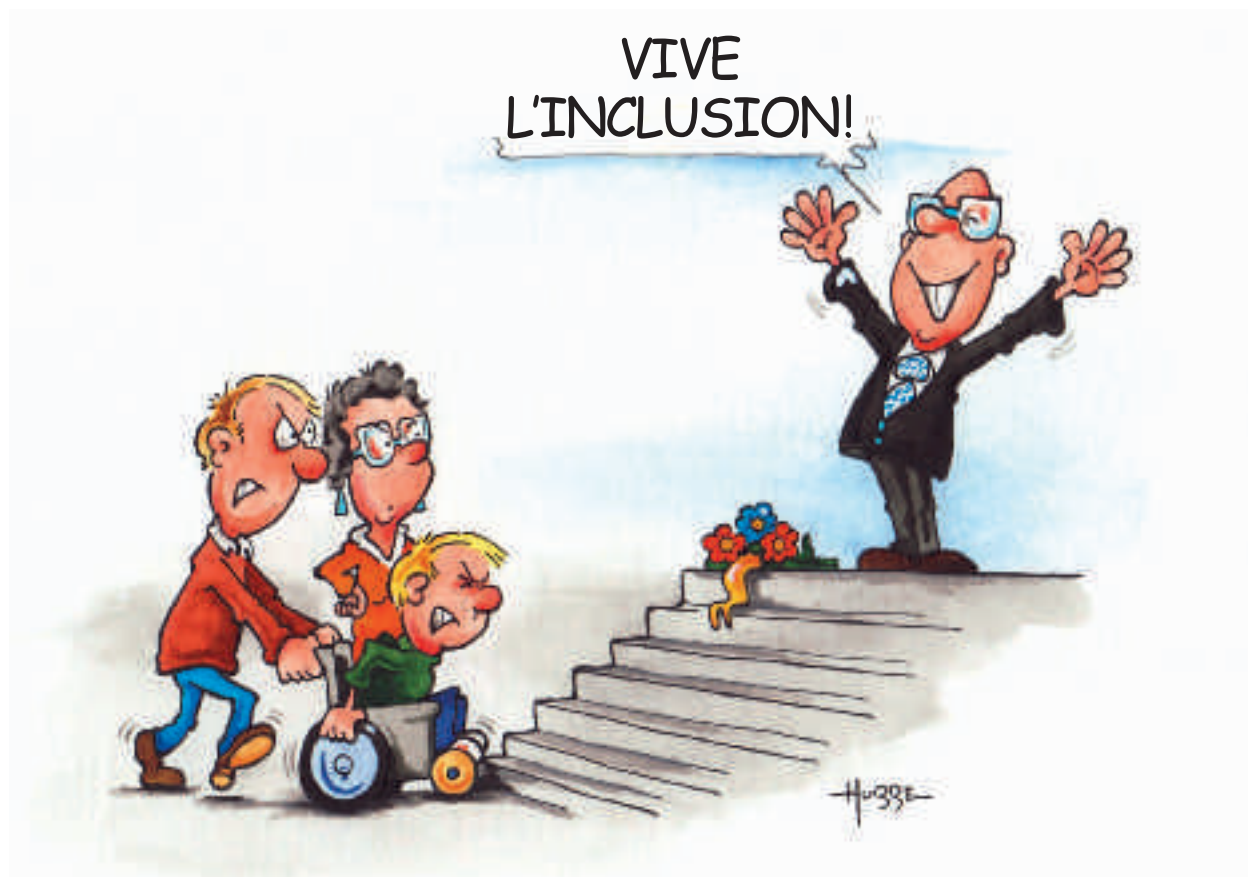
### look&roll en vidéo

Lors du dernier festival du court-métrage look&roll, une vidéo a été réalisée par Procap, afin de présenter l'événement. Ce clip donne la parole aux organisateurs, qui expliquent le but de la manifestation, et aux spectateurs et réalisateurs, qui donnent leurs impressions. Visible sur le site Internet de Procap dans la rubrique « Vidéos et contributions pour les médias », cette vidéo dure un peu plus de trois minutes

## Impressum

**Editeur** Procap **Tirage** 21 911 (REMP) ; paraît quatre fois par année **Edition et rédaction** Procap magazine, Frobürgstr. 4, case postale, 4601 Olten, tél. 062 206 88 88, info@procap.ch **www.procap.ch** **Annonces** Axel Springer Schweiz AG, Fachmedien, Förrlibuckstrasse 70, case postale, 8021 Zurich, tél. 043 444 51 09, fax 043 444 51 01, info@fachmedien.ch **Rédaction** Anita Huber (ahu), Xavier Meyer (xm) **Ont collaboré à ce numéro** Walter Aeschmann, Sonja Häsler, Franziska Lüthy et Susi Mauderli. Pierre Blanc, Andréane Leclercq, Gian Pozzy (traduction f), Flavia Molinari Egloff (traduction it), Priska Vogt (relecture). **Mise en page** Clemens Ackermann **Impression et expédition** Stämpfli Publications SA, Wölflistrasse 1, case postale 8326, 3001 Berne. Les changements d'adresse sont à signaler au Secrétariat romand de Procap, tél. 032 322 84 86 **Abonnement** Pour non-membres par année: Suisse Fr. 20.-, étranger Fr. 25.-, ISSN 1664-4611 **Délai de rédaction du n° 3/2013** 8 août 2013 ; parution 12 septembre 2013





# CARE SHOP®

TOP QUALITY  
BEST PRICES  
FAIR TRADE

PAR ÉGARD POUR VOTRE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

**Offres spéciales pour les lectrices et les lecteurs de la journal «Procap»**



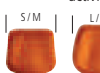
MADE OF NASA  
MEMORY-FOAM

Fauteuil tournant de bureau ERGOTEC SYNCHRO PRO

698.- au lieu de\*  
1598.- (en cuir) **au lieu de\* 1298.- 498.-**

Fauteuil tournant de bureau professionnel conçu selon les dernières acquisitions en matière d'ergonomie, forme anatomique parfaite; mécanisme synchro-blocable; réglage de hauteur par vérin à gaz de sécurité; adaptation individuelle au poids; „MEMORY FOAM” appui-reins ergonomique (S/M, L/XL); dossier à filet aéré inusable ménageant le dos et évitant la fatigue, ne « colle » pas au dos; **appui lombaire** à réglage (soutien de la colonne vertébrale et des disques); **appui-tête et appui-nuque** (amovible); **accoudoirs** à 12 positions de réglage en hauteur et latéralement avec appuis rembourrés; convient à toutes les activités quotidiennes au bureau, en particulier le travail à l'écran. Dimensions: (hxlxp) 48-65 x 52.5 x 48.5 cm, poids: 22 kg, mode d'emploi et de montage en fr, it, all, angl. Garantie 2 ans. **5 Pied:** bois/bambou, alu dépoli, alu poli, alu noir dépoli, alu noir poli; avec galets de tapis (galets pour sols durs en option: CHF 20.- les 5)

Couleurs du tissu: 1. guava, 2. yellow, 3. domingo, 4. curacao, 5. costa, 6. steel, 7. paradise, 8. olive, 9. demerera, 10. sombrero, 11. havana, 12. monterat; **Couleur du cuir:** noir



**Massage par pulsation & vibration uTAP+uVIBE 2 EN 1**

**au lieu de\* 229.- 129.-**

Massage intensif de l'ensemble du corps par pulsation, réglable par crans, actif en profondeur (uTap avec lumière infrarouge activable) et massage par vibration (uVibe) pour accroître la sensation de bien-être et réchauffer les tissus. Pour assouplir, détendre et stimuler la circulation sanguine dans les muscles en cas de tensions, crampes, courbatures, signes de fatigue, douleurs dorsales et menstruelles, avec 6 embouts de massage différents et une serviette de protection (cheveux). Les épaules, le dos, les jambes et même les plantes des pieds peuvent être massés sans effort. Instructions d'utilisation en fr, it, all, angl. 2 ans de garantie.

**Kit de soin des cheveux, du visage et des dents - FAZOR® 5 EN 1**

**au lieu de\* 498.- 149.-**

**Rasoir** avec 5 têtes de rasage; Utilisation sec ou humide; Tondeuse à barbe et poils longs avec tête de rasage précise réglable; Tailleuse de poils oreilles/nez; Tondeuse à barbe de précision; **Brosse à dents rechargeable** pivotante; Nécessaire de voyage (22x44 cm); Système de puissance (100 - 240V, rechargement rapide, piles ion-lithium, etc.); Cadenas de voyage; Station de rechargement PowerPod

Couleurs : 1. noir, 2. blanc, 3. anthracite

**Tensiomètre pour bras, alarme & réveil de voyage**

**BPM MED8**

**au lieu de\* 298.- 98.-**

Tensiomètre numérique professionnel pour bras, entièrement automatisé+réveil de voyage (date, heure, alarme); mémoire pour 2 profils d'utilisateur, 120 blocs mémoire, 2 alarmes de rappel, mesure de la pression artérielle systolique/diastolique+fréquence des pulsations, technologie oscillo-métrique+ l'algorithme Fuzzy (=grande précision de mesure), détection de l'arythmie cardiaque, classification de la pression artérielle selon l'OMS, testé cliniquement. **2 brassards** (S/M, XXL), support de rangement, sac en néoprène. Alimentation secteur ou piles. Dimensions: 125(L) x 85.5(l) x 30(H)mm. Poids: 190 g. Mode d'emploi en fr, it, all, angl. Garantie 2 ans. 4 couleurs: blanc, orange, bleu ciel, jaune-vert

**Veste fonctionnelle d'extérieur TITANIUM 6 EN 1**

**au lieu de\* 698.- 198.-**

100% sans PFC

modèle optimisé  
mesures redéfinies  
plus de légèreté

Veste d'extérieur (4 saisons) haut de gamme, testée en conditions himalayennes/alpines, répondant aux exigences les plus élevées et offrant toute une panoplie de qualités techniques; fermeture avant avec zip dissimulé à ouverture en haut et en bas, avec protection du menton; 2 grandes poches intérieures poitrine zippées; 3 poches intérieures filet/velours; 4 poches extérieures zippées; toutes les fermetures éclair repoussent l'eau et sont en plus protégées; Cool-System: aération par zip ou velcro sous les aisselles; capuche réglable et amovible enroulable dans le col avec visière pouvant être utilisée avec un casque; manchettes réglables par velcro d'une seule main; cordon élastique à la taille et dans l'ourlet du bas; avec 2 vestes intérieures amovibles en tissu polaire (isolation moyenne/élevée: 300/400g/L, diverses poches intérieures/extérieures zippées); fabriqué en HIMATEX deux couches, une fibre respirante imperméable à 100% au vent et à l'humidité; coutures thermosoudées imperméables; imperméabilité: 20'000 mm, micro-aération: 6'000 mvt (g/m²/24h); **kit spécial hiver/ski:** soufflet pare-neige se fixant par zip avec élastique pour veste extérieure/polaire; poche pour ticket sur le bras gauche; poche transparente amovible pour forfait remontées mécaniques; masque tête-casque pouvant être dissimulé dans le col; 1 masque visage tempête; HIMALAYA OUTDOOR® by Omlin. **100% Made au Népal.**

11 Couleurs: 1. jaune, 2. orange, 3. rouge, 4. bleu ciel, 5. bleu glace, 6. bleu, 7. vert printemps, 8. olive, 9. gris, 10. noir.

9 tailles: 2XS, XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL, 4XL

**Pantalon fonctionnel d'extérieur TITANIUM 3 EN 1**

**au lieu de\* 349.- 149.-**

100% sans PFC

Pantalon fonctionnel solide conçu avec de nombreux détails techniques: **optimal comme pantalon de ski/de trekking:** assorti à la veste TITANIUM 6 EN 1; zip latéral dissimulé sur toute la longueur de la jambe; coupe ergonomique; bretelles amovibles pour pantalon extérieur/polaire; bas de jambe réglable par velcro; 4 poches zippées imperméables; **kit spécial hiver/ski:** 1 **pantalon polaire amovible** avec taille plus haute à l'avant et à l'arrière, 2 poches latérales, 1 poche poitrine kangourou zippée; guêtres pare-neige élastiques amovibles avec bride de maintien; fabriqué en HIMATEX deux couches, une fibre respirante imperméable à 100% au vent et à l'humidité; surface couche supérieure en ripstop anti-déchirures et anti-abrasion particulièrement résistant aux genoux/fessier/intérieur des chevilles; toutes les coutures sont thermosoudées et imperméables; imperméabilité: 20'000 mm, respirabilité: 6'000 mvt (g/m²/24h); HIMALAYA OUTDOOR® by Omlin. **100% Made au Népal.**

11 Couleurs: 1. jaune, 2. orange, 3. rouge, 4. bleu ciel, 5. bleu glace, 6. bleu, 7. vert printemps, 8. olive, 9. gris, 10. noir.

9 tailles: 2XS, XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL, 4XL

**Sac à dos multifonctions X-TRAIL HYDROLITE 27+5**

**au lieu de\* 298.- 129.-**

Sac à dos multifonctions aux multiples équipements et comprenant un système de désalération à isolation totale (3 litres); aération dorsale tri-directionnelle AirPort™ efficace, rembourrage du dos et de la ceinture de taille ErgoFoam™; compartiment principal avec zip et poche de rangement, ceinture de taille et sangle de poitrine, bretelles ergonomiques avec système SuspensionStrap, poche frontale avec filet et sangles, 2 poches latérales à sangles élastiques, système de fixation des bâtons de randonnée; diverses sangles de compression et de fixation, sangles en caoutchouc pour sac de couchage, casque, etc.; bandes réfléchissantes 3M, protection anti-pluie, poche pour téléphone mobile, support CD/M/MP3, organizer, sac de laptop, portemonnaie, etc. Idéal pour les activités de plein air (randonnée, trekking, ski, cycle, escalade) et les loisirs. Matériel: ripstop Diamond/Dobby robuste. Volume : 27+5 Litres.

Couleurs : 1. orange, 2. rouge, 3. bleu glace, 4. olive, 5. noir

Article / dimension / couleur	Quantité	Prix	Adresse	Code: Procap 06/13
			Nom et prénom	
			Rue	
			NPA/localité	
			Téléphone	
			E-Mail	

Date/signature

**Commandes:** CARESHOP GmbH, c/o Bürgerspital Basel, Ruchfeldstrasse 15, 4142 Münchenstein  
**Téléphone 0848 900 200, Fax 0848 900 222, www.careshop.ch**  
 Sous réserve d'erreur d'impression. Prix TVA incl., frais de port en sus.  
 Livraison jusqu'à épuisement du stock. \*Somme des différents prix.

**Venez visiter nos magasin «Careshop»:**  
 • 4500 Solothurn, Bielstrasse 23, Téléphone: 032 621 92 91  
 Temps d'ouverture mai - août: Lundi, mercredi et vendredi fermé  
 Mardi et jeudi après-midi 14.00 - 18.00 • Samedi 10.00 - 16.00  
**Vacances d'été: 26.6. - 16.7.2013 fermé** - Merci de votre compréhension.

Commandes: Téléphone 0848 900 200, Fax 0848 900 222, www.careshop.ch